

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 139 (1994)
Heft: 12

Vorwort: Aux vétérans de l'Armée 61
Autor: Weck, Hervé de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sommaire

RMS/Décembre 1994

	Pages
Editorial	
Aux vétérans de l'Armée 61	3
Armée 61	
Histoire des brigades frontière (1)	
Cdt C Adrien Tschumy	6
La division mécanisée 1 meurt, vivent les brigades blindées 1 et 2!	
Gr info div méc 1	12
De la gendarmerie de campagne de 1882 à la police militaire de 1995	
Lt col Pierre Jordan	16
Armée 95	
Mission principale des troupes de sauvetage	
Br Peter Bieder	19
Appui militaire à des autorités civiles	
Div Denis Borel	25
Conduite	
Aide-mémoire informatisée pour les officiers EMG	
DMF Info	28
SSO	
La Société suisse des officiers dans l'avenir	
30	
Sports militaires	
L'amitié par le sport	
Div Philippe Zeller	34
Dossier «Allemagne»	
Vie et mort de la «Nationale Volkarmee»	
Plt Claude-Henry Schaller	36
Histoire	
Lignes et positions fortifiées en Suisse (XIX ^e -XX ^e siècles)	
Col Hervé de Weck	42
Pages «Rétro»	
Contre-offensive allemande dans les Ardennes	
46	
Revue des revues	
Cap Sylvain Curtenaz	48

Aux vétérans de l'Armée 61

«Tu as de la peine à louer les braves;
c'est pourquoi tu loues tout le monde.
Si, pour un homme, tous les autres
sont bons, je le tiens lui-même pour
mauvais.»

Martial

Le 1^{er} janvier 1995, la plus importante réforme de notre armée fédérale depuis 1848 prendra effet; ses grandes lignes, les Suisses, quel que soit leur sexe, devraient les connaître, car les informations n'ont pas manqué. Les citoyens-soldats, ceux qui ne sont pas libérés, connaissent leur avenir militaire, puisque le DMF leur a communiqué leur incorporation, les coordonnées de leur commandant et le nombre de jours de service qu'ils doivent encore accomplir. Il a fallu traiter en peu de temps des tonnes de livrets de services!

Beaucoup d'officiers, de sous-officiers et de soldats voient disparaître leur compagnie, leur bataillon, leur régiment, leur brigade, leur division. A partir de l'année prochaine, ils vont se trouver dans une nouvelle «famille» militaire, certains se voyant même obligés d'apprendre un autre «métier». *Servitude et grandeur militaires...*

Depuis le mois d'octobre, les cérémonies de dissolution des brigades frontière, de la division mécanisée 1, pour ne prendre que celles qui touchent la Suisse romande, se sont déroulées dans la dignité et la ferveur. Les regards restaient tour-

nés vers l'avenir: on avait compris que le réalisme en politique de sécurité impose de profondes adaptations, donc la dissolution de liens qui existaient depuis des décennies entre des Confédérés de régions et de langues différentes. Pas d'atmosphère de deuil, mais une discrète nostalgie qui sous-tendait les discours de circonstance. C'est Saint-Exupéry ou Malraux qui conseillait aux chefs militaires d'aimer leurs hommes mais de ne pas le leur dire.

En ce mois de décembre, qui apparaît comme une charnière entre deux conceptions de notre défense nationale, il convient de rendre hommage à vous tous, quel que soit votre grade, qui avez servi dans l'armée, dont les grandes lignes avaient été fixées dans l'Organisation des troupes 1961. Vous êtes des vétérans, puisque ce mot désigne d'abord des soldats qui ont fait de longues périodes de services, ensuite des individus qui ont une grande expérience dans un domaine donné. Il n'y a pas une idée de vieillesse dans le terme «vétérant».

Comme vétérans, vous méritez notre reconnaissance parce que vous avez accompli votre devoir à une

époque où nos concitoyens ne comprenaient pas toujours la menace grave qui planait sur l'Europe, partant sur la Suisse. Aujourd'hui, on sait que les opérations offensives prévues par le Pacte de Varsovie touchaient aussi le territoire de la Suisse. Vous avez également su vous adapter sans rechigner à de nombreux changements dans l'organisation, vous avez su faire les efforts qui permettaient à une armée de milice d'engager des systèmes d'arme de plus en plus modernes et complexes, prouvant l'inanité des propos de ceux qui, depuis les années 1920, annoncent la fin du système de milice dès qu'un matériel nouveau doit être introduit.

Vous, les vétérans de l'armée 61, vous devez rester

présents dans les associations militaires, non pas pour faire régner une sorte de «dictature du troisième âge», mais pour passer le témoin aux générations plus jeunes. Vous avez montré un altruisme et un sens du service à la communauté qui tendent à s'affaiblir aujourd'hui, vous avez su accepter des décisions militaires qui n'étaient pas forcément à l'avantage de votre coin de pays. Vous n'avez pas à rougir d'avoir aimé la liberté! «Respecter la liberté, disait Jules Romains, c'est ne pas accepter que les autres renoncent à la liberté.»

Jules César récompensait ses légionnaires-vétérans en leur attribuant un lopin de terre dans les zones d'opérations où ils avaient combattu. Il y a belle lurette que

les chefs politiques et militaires ne perpétuent plus cette tradition qui permettait en fait de «coloniser» des marches peu sûres d'empires plus ou moins vastes, de tenir sous contrôle des «limes» face à des peuples barbares. Votre récompense, vétérans de l'armée 61, c'est de transmettre une Suisse intacte. Bien que ses habitants se montrent trop égoïstes, que le pays manifeste des symptômes de déséquilibres politico-sociaux et qu'il souffre de vieillissement – MacArthur prétendait que la vieillesse n'est pas une question d'âge mais d'état d'esprit –, la Suisse garde ses chances dans l'avenir. Cela, c'est en grande partie à vous qu'elle le doit!

Colonel Hervé de Weck

A Pully, du 15 au 18 février 1995

IX^e Symposium international d'histoire et de prospective militaires

Le Centre de Verte-Rive, sous la présidence du commandant de corps Jörg Zumstein et la direction technique du major EMG Michel Chabloz, veut marquer le cinquantième anniversaire de la fin du conflit de 1939-1945 en mettant sur pied des journées de réflexion sur le thème «La Suisse et la Seconde Guerre mondiale. Des spécialistes allemands, français, italiens et suisses présenteront les résultats de leurs recherches.

Pour le programme détaillé et les inscriptions, s'adresser au:

Secrétariat du Centre d'histoire et de prospective militaires (CHPM)
Case postale 618
CH-1009 Pully
Téléphone/Fax: 021 / 729 46 44